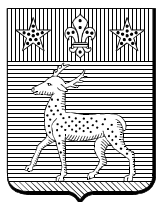


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 06
- votants : 08

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux septembre à 18 h 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 15/09/2017

Présents: Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M..

Absents : Mrs DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P., LESBROS JM qui a donné procuration
à Mme ALBANO N. et Mme OBRADOS A. qui a donné procuration à Mme BONNETTY M..

Objet: LOCATION DE L'APPARTEMENT DU PRESBYTERE

M. le Maire indique à son Conseil que Monsieur BRETON Florent est intéressé par l'appartement du Presbytère ; il propose par conséquent de lui louer pour un loyer mensuel de **450€** à compter du **01/10/2017**.

L'appartement est convenable pour la location mais comme aucun gros ménage n'a été effectué entre les deux locataires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas faire payer exceptionnellement la redevance eau/assainissement du 2^e semestre 2017 au locataire.

L'Assemblée Délibérante est favorable à cette location et aux conditions indiquées par Monsieur le Maire qui se voit conférer tous pouvoirs en vue de la signature du bail de location.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/09/2017 004-210400909-20170922-DE_2017_035-DE